

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Bilan du champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Philippe Brandeis, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, encadrement éducatif (EE)
- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, pratiques et ingénierie de la formation (PIF)
- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, premier degré
- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, second degré

Présentation

Le champ de formation Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), objet du présent rapport, est confié à l'une des composantes de l'Université de Caen, l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Normandie-Caen (INSPÉ Normandie-Caen), qui délivre l'enseignement sur les sites normands de Caen, Alençon et Saint-Lô. L'offre pédagogique est construite en partenariat entre l'Université de Caen et l'Académie de Normandie ; l'objectif affiché est de bâtir un pôle fortement attractif pour toute l'université au travers de la formation des enseignants et personnels d'éducation.

L'offre est composée de quatre masters Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) qui sont :

- **Master** Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), premier degré

Professeur des écoles

- **Master** Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation second degré

Enseignant du secondaire en collège et lycée général, professionnel ou technologique dans une ou plusieurs disciplines et professeur-documentaliste

- **Master** Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation

Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation

- **Master** Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la formation

Pratiques et ingénierie de la formation : formateur de formateurs ou de professionnels, responsable et coordinateur pédagogique, consultant en formation, chefs de projets, animateurs territoriaux, spécialistes de la mobilité éducative, médiateurs culturels à destination de publics scolaires.

Avis global

L'ensemble des masters Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la formation (MEEF) de l'université de Caen dispose d'un bon taux d'attractivité ; il présente une lisibilité satisfaisante des formations et des insertions professionnelles visées en fin d'études. La professionnalisation est présente dans l'ensemble des parcours et permet un bon taux d'insertion des étudiants. L'adossement original à la recherche en partenariat avec le rectorat d'académie doit être souligné. Les données du suivi des diplômés reposent sur un taux de réponse important.

La politique de communication de l'ensemble des masters MEEF n'est toutefois manifestement pas coordonnée, tout comme la composition et le fonctionnement des organes de concertation comme les conseils de perfectionnement.

Certains dossiers d'évaluation sont incomplets sur plusieurs points comme l'origine des étudiants admis par exemple. Le nombre d'inscrits inférieur au nombre de places annoncé dans certains parcours doit être analysé.

Analyse détaillée

AVIS SUR LES FINALITES DE L'OFFRE DE FORMATION

Un unique référentiel national composé de six capacités déclinées chacune en objectifs professionnels sert de fondement aux quatre mentions de master MEEF de l'Université, ce qui les rend très lisibles et permet une communication bien adaptée sur le site de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), dans les livrets d'études, les plaquettes de présentation synthétique des formations et les suppléments au diplôme.

Les différents emplois visés sont également très bien identifiés, trois des quatre mentions préparant à une insertion professionnelle précise. La mention *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) propose quant à elle des insertions professionnelles plus larges et majoritairement hors des établissements relevant de l'Éducation nationale : la relation entre le parcours et les compétences à acquérir de cette mention est longuement explicitée dans le dossier, de même que le lien avec la fiche nationale du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les codes ROME de cette fiche RNCP présentent des listes d'emplois très précis qui gagneraient à être traités par « famille de métiers » pour mieux correspondre à l'ensemble des champs d'insertions possibles.

Les liens resserrés des formations avec les établissements partenaires du monde éducatif offrent une bonne source d'information sur les activités professionnelles auxquelles elles préparent.

AVIS SUR LE POSITIONNEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

Les masters MEEF de l'Université de Caen ont été conçus pour répondre aux besoins locaux et aux demandes de poursuites d'études vers l'enseignement de nombreux étudiants.

Pour comprendre la pertinence de l'organisation des masters MEEF, il convient de préciser que les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) sont largement répartis sur le territoire national avec pour vocation, comme leur nom l'indique, de former les étudiants aux professions de l'enseignement et de l'éducation auxquelles ils accéderont la plupart du temps après la réussite à un concours de recrutement de l'Éducation nationale. Les nombreux masters MEEF nationaux effectuant principalement leur recrutement au niveau local, la concurrence entre eux est réduite ; qui plus est, l'INSPÉ Normandie-Caen est membre du collegium INSPÉ Normandie, créé en 2018, qui regroupe les trois universités normandes et le rectorat de la région académique dans le but de constituer à terme un unique INSPÉ Normandie regroupant ceux de Caen et de Rouen.

Les formations dispensées par l'INSPÉ Normandie-Caen sont adossées à plusieurs laboratoires de recherche régionaux et bénéficient de l'ouverture récente d'un pôle fédératif de la recherche et de la formation qui ambitionne l'agrégation des étudiants et enseignants de toutes formations autour de la recherche : de ce point de vue, cet institut de formation à l'enseignement est un cas assez rare sur le plan national au regard de sa proximité avec la recherche, dont la valorisation est également soutenue par le rectorat d'académie.

AVIS SUR L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Dans l'ensemble, l'organisation pédagogique des quatre mentions de master MEEF de l'Université de Caen est claire avec un traditionnel déroulement en quatre semestres, des modalités pédagogiques usuelles et la délivrance de crédits ECTS. Les années sont structurées en blocs d'enseignements aux thématiques annoncées. Toutefois, les blocs *Disciplinaire* et *Didactique* semblent peu efficaces dans le master MEEF *Encadrement éducatif* – alors que leur place y est toute indiquée pour une formation préparatoire au métier d'enseignant – probablement parce que ce master mutualise des enseignements avec le Master MEEF *second degré* : il serait opportun néanmoins que les choix dictés pour des raisons économiques n'obèrent pas la cohérence pédagogique d'une formation.

L'éventualité de suivre l'un des masters MEEF à distance, par exemple pour les étudiants en situation de contrainte ou éloignés, n'est pas évoquée. Par contre, de nombreux cas particuliers sont pris en compte pour aménager l'assiduité et les modalités de contrôle des connaissances. La formation continue et l'accès en reconversion professionnelle font l'objet d'une attention particulière et d'un accompagnement adapté des stagiaires et étudiants nombreux à solliciter ces modalités de formation : en complément, une commission de validation des acquis et des études étudie les situations antérieures pour proposer des parcours d'études personnalisés. Au-delà, les modalités d'accueil des publics particuliers sont celles communément pratiquées en université.

L'approche par compétences (APC) n'est pas encore totalement mise en œuvre aujourd'hui dans l'ensemble des masters, même si certains outils d'accompagnement et d'évaluation par compétences, comme des grilles de capacités évaluées, sont déjà en place et mériteraient d'être adaptés à chaque parcours. De plus, dans certains parcours, quelques compétences proposées ne respectent pas la déclinaison actuelle de la fiche nationale RNCP.

La recherche est effective dans l'ensemble des formations, en lien avec les stages, mais fait l'objet dans le master MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) de seulement quelques heures d'enseignement et d'un faible poids dans le processus de validation.

La professionnalisation est bien sûr très présente dans les formations par le biais des stages, en première année comme en deuxième année, et des unités d'enseignement (UE) qui s'intéressent à leur contenu. La variété des insertions professionnelles a été spécialement étudiée et le champ MEEF propose chaque année un forum des métiers qui est une belle opportunité pour les étudiants.

La formation à l'international est surtout concrétisée par un enseignement de langue vivante, mais malheureusement en 2e année uniquement.

Le recours aux outils numériques est plutôt classique, permettant l'accès à une plateforme et à des matériels pédagogiques ; l'usage du numérique, notamment de certains logiciels appropriés à l'enseignement et à la formation, est particulièrement abordé au cours des études.

L'éthique et les bonnes pratiques sont présentées aux étudiants ; des outils spécifiques à ce propos sont au service des enseignants.

AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Si la composition des équipes pédagogiques est qualifiée de pluri-catégorielle ou diversifiée, en concordance avec les objectifs professionnels des quatre masters MEEF, l'absence de données chiffrées ne permet pas d'étayer l'assertion. Du reste, en master MEEF *premier degré*, le nombre d'intervenants extérieurs apparaît

réduit, de même que les enseignants-chercheurs semblent trop peu nombreux dans le master MEEF *Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation*, au regard de l'importance des contenus universitaires dans le concours préparé. Ce dernier parcours mentionne l'existence d'un livret de l'étudiant où est exposée la composition des équipes pédagogiques mais il fait figure d'exception : le contenu de ces livrets n'est pas détaillé ni la diffusion qui en est faite pour l'information des publics.

Les responsabilités de chacun des membres de l'équipe pédagogique et leur communication à l'attention des étudiants ne sont pas clairement explicitées dans les dossiers à l'exception de celui du master MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) ; de même les dossiers sont muets sur les dotations en personnels administratifs et en lieux de ressources type bibliothèque, salle informatique, salles de cours...

Les informations relatives aux Conseil de perfectionnement, créés en 2018 selon deux des quatre dossiers, sont évasives en ce qui concerne la fréquence des réunions, leurs travaux et les suites qui y sont données. Les masters MEEF second degré et *Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation* indiquent disposer d'un Conseil de perfectionnement commun dont les missions sont coordonnées par le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'Université. Le master MEEF *premier degré* ne fait aucune allusion à un Conseil de perfectionnement, ce qui montre que leur existence est en marche mais non encore effective dans tous les parcours.

Les dossiers s'étendent peu sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC), sur la constitution des jurys, les critères d'évaluation, l'organisation des compensations et de la seconde chance, mais les étudiants disposent de ces informations dans les livrets d'études.

L'engagement étudiant est valorisé dans le parcours MEEF *second degré* et le sera prochainement dans le master MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF), reconnaissance qu'il faut encourager.

AVIS SUR LES DISPOSITIFS D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'OFFRE DE FORMATION

Les données relatives aux effectifs et aux modalités d'inscriptions aux formations MEEF sont bien décrites. Les masters sont attractifs puisque les demandes atteignent en moyenne le double de places offertes. Les critères du recrutement sur dossier, suivi d'un entretien pour les candidats présélectionnés, sont publiés sur le site de l'Université.

De même, les chiffres-clés de réussite par parcours sont également publiés ; l'analyse des résultats aux concours selon les parcours antérieurs des étudiants est encore à ce jour à l'état de projet. Le taux d'insertion professionnelle est très élevé, ce qui est assez répandu dans les parcours professionnalisants.

L'Espace orientation-insertion de l'Université de Caen assure le suivi des diplômés avec un taux de réponses élevé, supérieur à 70 %, qui assure une bonne fiabilité des résultats. L'étude menée sur plusieurs exercices à six et trente mois après la diplomation est largement communiquée, tant pour l'insertion professionnelle que pour la poursuite d'études : à ce propos, on peut regretter qu'il n'y ait aucune inscription en doctorat, même si c'est assez compréhensible à la suite des parcours MEEF.

Comme il a été dit plus haut, les formations MEEF ont lancé un mouvement d'évaluation et d'amélioration des enseignements par le biais de la création récente de Conseils de perfectionnement et l'élaboration d'évaluations par les étudiants : un relevé des points positifs et négatifs et des préconisations sont mentionnés dans les dossiers.

AVIS SUR LES RESULTATS CONSTATES DE L'OFFRE DE FORMATION

Les masters MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) et *premier degré* font état d'une importante baisse d'effectifs étudiants d'une année à l'autre ; le seuil de capacité n'est pas atteint dans les mentions *premier degré* et *Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation*, alors que le taux de pression est élevé. L'attractivité des formations est difficile à appréhender dans la mesure où les données manquent sur l'origine des étudiants entrants.

Les mentions MEEF préparant à la fois à l'obtention du diplôme de master et aux concours de recrutement de l'Éducation nationale, la réussite étudiante doit être appréciée sous ces deux aspects : la réussite au master avoisine les 70 % pour les mentions *premier* et *second degrés*, 54 % pour la mention *Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation* – aucun chiffre pour la mention PIF. Le taux de réussite aux concours de recrutement de l'Éducation nationale est moins élevé, assez proche des taux nationaux des masters MEEF : environ 30 % pour les mentions *premier* et *second degrés*, 12 % pour la mention *Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation*.

Les taux d'insertion professionnelle – entre 90 et 100 % – et leur adéquation à la formation sont très satisfaisants ; l'emploi est relevé essentiellement en région normande.

La poursuite d'études représente généralement l'opportunité d'une année supplémentaire de préparation aux concours de recrutement de l'Éducation nationale : 35% pour le master *premier degré* et 17 % tous parcours confondus pour le master *second degré*.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne lisibilité des formations et des métiers visés appuyée sur le référentiel de compétences
- Bonne professionnalisation des étudiants et investissement intéressant dans le champ de la recherche en partenariat avec le rectorat
- Bonne attractivité des formations dans l'ensemble
- Bon taux d'insertion professionnelle
- Suivi significatif du devenir des diplômés

Principaux points faibles :

- Communication non harmonisée, sans cahier des charges commun
- Attributions trop imprécises des Conseils de perfectionnement
- Absence de données sur l'origine des entrants et données incomplètes pour les mentions *PIF* et *second degré*
- Effectifs en baisse dans certains parcours avec un nombre d'inscrits inférieur à la capacité d'accueil en master MEEF *premier degré*

Recommandations :

Les dynamiques actuelles doivent être entretenues malgré les transformations à venir des concours de l'enseignement secondaire.

Il serait utile de renforcer les unités d'enseignement (UE) de recherche destinées à former aux méthodes d'enquête et de donner un plus grand poids au mémoire dans la validation de la formation MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF).

La valorisation de l'engagement étudiant pourrait être formalisée dans les quatre parcours.

L'harmonisation du fonctionnement des organes de concertation dont le conseil de perfectionnement doit être mise en œuvre pour toutes les mentions MEEF.

Une réflexion pourrait être menée sur la poursuite des étudiants en doctorat, les réorientations professionnelles ainsi que la formation tout au long de la vie.

Fiches d'évaluation des formations

METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION, ENCADREMENT EDUCATIF

Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Présentation de la formation

Le master MEEF mention Encadrement Educatif (MEEF EE) de l'Université de Caen est une formation professionnalisante ayant pour objectif principal de former les futurs Conseillers Principaux d'Education (CPE). Cette formation est délivrée en présentiel au sein de l'Université de Caen dans la composante Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE). Tous les cours sont comptabilisés sous forme de TD. Les enseignements ont lieu à l'INSPE de Normandie Caen en présentiel.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs. La mention EE prépare plus particulièrement au métier de CPE. Les compétences et connaissances développées dans la formation correspondent aux compétences énoncées dans le référentiel avec des compétences communes à tous les professeurs et aux personnels de l'éducation et des compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. Les documents à disposition des étudiants rendent lisibles les objectifs de la formation et son organisation.

Positionnement dans l'environnement

Le master MEEF EE de l'université de Caen n'est pas redondant avec d'autres masters de l'université. Il est dispensé à l'INSPE.

La politique d'emploi avec des postes qui sont à la fois sur les UFR partenaires et à l'INSPE est une initiative intéressante pour renforcer le *continuum* entre les licences et les masters.

L'INSPE n'a pas de laboratoire de recherche propre, ce qui est un choix politique clair et lisible. Il est en lien avec huit laboratoires. La diversité des laboratoires de recherche auxquels appartiennent les personnels est une force, mais également parfois un défi pour la dynamique de groupe. Pour fédérer et lier recherche et formation, des initiatives sont mises en place au travers du « pôle fédératif de recherche et formation » ou des « Groupes de recherche et de développement ».

Au niveau de la région académique, une convention est établie pour créer plus de lien entre les INSPE de Caen et de Rouen, ce qui est une force pour penser la formation, même si la distance entre les sites ne facilite par exemple pas l'échange de formateurs.

L'INSPE est naturellement en lien avec l'académie de Caen Normandie, avec les partenaires de l'école publique (CAPE), et développe des partenariats pour favoriser la mobilité étudiante à l'international, notamment dans des projets Erasmus +. Étant donné la formation très spéciale des masters MEEF, la mobilité est assez difficile, pour autant l'équipe a prévu des mobilités courtes qui s'adaptent aux contraintes de la formation.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est structurée en blocs de compétences (disciplinaire, didactique, recherche, contexte d'exercice du métier, mise en situation professionnelle). Toutefois, ces blocs de compétences ne sont pas opérationnels pour expliciter l'organisation du master. Il existe nécessairement des recoupements entre les blocs choisis pour le master MEEF EE, ce qui peut parfois rendre difficile le choix de contenus des différentes UE qui sont le plus souvent thématiques. Il est difficile de se rendre compte s'ils sont lisibles pour les étudiants. Plus précisément, pour le MEEF EE, les blocs Disciplinaire et Didactique semblent peu opérationnels.

Le master MEEF EE est en partie mutualisé avec le master Second degré. S'il existe une logique économique qui guide ce choix, elle ne devrait pas mettre à mal la logique pédagogique.

La première année est commune à tous les étudiants et la deuxième année est adaptée selon que les étudiants ont réussi le concours (M2 alternants) ou non (M2 non alternants). Dans le parcours M2 alternant se joignent des étudiants ayant réussi le concours, mais ne devant pas valider de master (et validant un diplôme universitaire). Un travail important autour de la formation continue et des reconversions professionnelles est effectué. Il existe également une commission de validation des acquis et des études. L'accueil de public particulier a été prévu.

La recherche est présente dans la formation, en lien direct avec les stages. En master 1, un travail d'analyse de situation professionnelle, appuyé sur des éléments de recherche, est effectué. Il prépare le travail demandé en M2 où les étudiants produisent « un écrit de recherche à visée professionnalisante ». Il existe également des UE en lien avec la recherche.

La professionnalisation est présente avec des stages facultatifs en M1 et M2, ainsi que des UE travaillant le contenu de ce stage.

Alors que la formation est très spécialisée pour le métier de CPE, il existe une UE ouvrant à d'autres professions, ce qui est un atout pour les étudiants ne réussissant pas le concours ou souhaitant se réorienter.

Un forum des métiers est organisé.

L'internationalisation de la formation comprend deux axes : l'enseignement d'une langue vivante et la certification pour l'enseignement français à l'étranger.

L'utilisation du numérique est traditionnelle, avec un accès à du matériel, à une plateforme pédagogique et à certains logiciels. Une sensibilisation à l'éthique et aux bonnes pratiques est effectuée auprès des étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est pluricatégorielle. Toutefois, elle manque d'une représentativité d'enseignants-chercheurs avec 3 enseignants-chercheurs ou ATER.

L'articulation entre les différents niveaux de décision (conseil d'institut, conseil d'orientation scientifique et pédagogique, équipe de direction, responsable de mention et équipe pédagogique) n'est pas explicitée. Le niveau de responsabilité des différents acteurs de l'équipe pédagogique n'est pas spécifié.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont en contrôle continu intégral et sont présentes dans le livret de formation. Un travail par blocs de compétences pour la prochaine accréditation est prévu.

Il n'y a pas de précision sur les modalités de réunion des jurys.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscriptions, les taux de réussites sont renseignés. L'université publie les chiffres clés par parcours.

Les critères de recrutement sont spécifiés sur le site internet de l'INSPE et donc clairs pour les étudiants. Le nombre d'inscrits est classique pour ce type de formation.

Un conseil de perfectionnement est en place depuis 2018-2019. Il se réunit conjointement avec celui de la mention second degré. Le lien entre le conseil de perfectionnement et le conseil d'orientation scientifique et pédagogique est explicité.

L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait au travers d'une enquête réalisée au niveau de l'établissement sur les formations et d'une synthèse effectuée au sein du conseil de perfectionnement. Un compte rendu du conseil de perfectionnement est disponible et des spécifications concernant la mention encadrement éducatif sont données, ce qui tend à montrer que les dispositifs fonctionnent.

Résultats constatés

Le master a un taux de pression d'environ 20% avec un nombre d'inscrits en M1 qui reste stable au fil des 3 dernières rentrées. Nous n'avons pas plus d'informations sur l'origine des étudiants.

Dans les enquêtes étudiantes, les effectifs de répondants se situent entre 77 et 89 % (sur 18 ou 15 personnes interrogées). Le suivi des étudiants à 6 mois montre un fort taux d'insertion (supérieur à 90%), et il est également élevé à 30 mois.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne attractivité.
- Une insertion professionnelle satisfaisante
- Une politique d'emploi diversifiée
- Une dynamique "recherche et formation" structurée.

Principaux points faibles :

- Un trop faible nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation
- Un continuum de formation avec le grade licence insuffisant
- Des passerelles avec d'autres formations insuffisantes

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF Encadrement Éducatif de l'Université Caen Normandie est une formation attractive, présentant une bonne insertion professionnelle.

L'équipe pédagogique gagnerait à être renforcée en enseignants-chercheurs. La dynamique en cours visant à articuler recherche-terrain est à poursuivre

Les dynamiques débutées pour uniformiser et systématiser la préprofessionnalisation, renforçant ainsi les liens avec le grade Licence est à continuer et devrait constituer un objectif pour la réforme à venir.

Par ailleurs, des passerelles vers d'autres formations sont à construire afin d'envisager le devenir des étudiants qui ne souhaitent plus devenir conseillers principaux d'éducation.

Enfin, il serait nécessaire de penser l'adaptation de la formation aux personnes en formation continue.

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION, PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION

Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Présentation de la formation

Cette mention *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation – Pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF-PIF) est portée par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Normandie-Caen (INSPE) composante de l'Université de Caen Normandie.

Elle propose quatre parcours qui présentent de nombreuses différences tant dans leurs finalités professionnelles que dans leur organisation dès la première année.

Les deux premiers parcours, ouverts à la formation continue, visent essentiellement un développement professionnel et une évolution de carrière des personnels d'enseignement et d'éducation.

Le parcours Formation pour l'éducation inclusive (FEI)
Le parcours Formation de formateurs en milieu scolaire (FFMS)

Les deux autres parcours ouverts à la formation initiale visent des métiers dans le domaine culturel et l'ouverture à la mobilité en dehors de l'éducation nationale:

Le parcours Médiation culturelle et enseignement (MCE)
Le parcours Voyages, séjours et mobilités scolaires et éducatifs (VSME)

Les enseignements se déroulent sur le site de Caen de l'INSPE.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de deux premiers parcours de cette mention de master (FEI et FFMS) sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et des autres parties prenantes : ils visent à donner des capacités de conception, d'organisation et d'animation de formation dans les secteurs relatifs à l'éducation inclusive et la formation de formateurs.

Les intitulés et le contenu de la formation (visibles sur le tableau des unités d'enseignement (UE)) sont cohérents avec les objectifs présentés et l'évolution professionnelle envisagée pour ces professionnels enseignants

Pour les deux parcours ouverts à la formation initiale (MCE et VSME) les métiers visés sont décrits en mettant en avant la conception d'actions et de dispositifs permettant le développement de compétences des apprenants accueillis dans le cadre d'un établissement culturel ou scientifique ou lors d'un voyage de découverte. Les intitulés et les contenus indiqués sont en adéquation avec les métiers visés.

Positionnement dans l'environnement

La formation proposée par les deux parcours (FEI et FFMS) se positionne dans une complémentarité par rapport à celle proposée dans l'environnement régional, en particulier à l'INSPE de Rouen où un parcours de formation sur les besoins éducatifs particuliers est proposée. Une formation de formateurs ainsi qu'une deuxième année de master en formation de formateurs.

Pour les deux autres parcours, la formation s'est voulue originale et unique en France.

La recherche est représentée au sein de chaque parcours : une unité de formation à/ par la recherche est proposée au sein de chaque parcours. Des laboratoires de recherche en sciences de l'éducation participent à cette offre.

Les parcours communiquent sur les passerelles entrantes et la poursuite d'étude en doctorat mais les liens avec d'éventuelles écoles doctorales ne sont pas faits.

Le monde professionnel est bien présent au travers de l'académie de Normandie puisque deux parcours sont proposés en articulation et complémentarité avec des certifications de l'éducation nationale (CAPPEI, CAFIPEMF, CAFFA)

Le monde associatif et culturel est partenaire des parcours MCE et VSME.

Un accord de coopération et des dispositifs de mobilité étudiante à l'étranger avec acquisition de crédits ECTS sont prévus dans le parcours VSME, du fait de la spécificité professionnelle de ce parcours ; un dispositif de mobilité entrante est prévu dans le parcours MCE mais il n'y a ni coopération internationale, ni mobilité internationale pour les deux autres parcours où l'UE Langues vivantes semble se limiter à une seule acquisition linguistique. Une mutualisation des ressources et des partenariats pour l'ensemble des parcours n'est pas envisagée.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation est conçue en deux années (parcours FEI et FFMS) ou sur quatre semestres (parcours MCE et VSME) sans que la justification de la distinction entre ces deux organisations soit explicitée.

Pour les parcours en formation continue, le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible mais il semble que sa mise en œuvre soit peu efficace. Il est à noter qu'une individualisation de la formation par un dispositif de validations des acquis visant la dispense de certaines UEs est possible en début de formation, ce qui permet d'adapter la formation aux différents profils d'étudiants eux-mêmes professionnels.

Il n'y a pas de tronc commun ni d'enseignements mutualisés même si des contenus très proches sont déclinés dans chacun des parcours : formation à et par la recherche, séminaires de recherche, la question de l'éthique professionnelle, l'anglais.

Pour le parcours MCE, la seconde année est marquée par une possibilité de spécialisation mais elle n'est explicitée.

La professionnalisation est assurée par l'implication des professionnels dans l'ensemble des parcours et par des stages longs pour les parcours MCE et VSME.

Le volume des enseignements proposés est très différent entre les deux parcours FEI et FFMS et les parcours MCE et VSME, étant donné que les premiers parcours sont proposés en formation continue à des étudiants déjà en exercice et sans décharge et les deux autres parcours à des étudiants en formation initiale.

L'organisation des enseignements du parcours FEI prend en compte le public spécifique de professionnels avec une modalité hybride avec une partie des cours en ligne et une autre partie en présence. Pour le parcours FFMS, la densité de la formation sans modalité hybride semble être la cause d'une difficulté de recrutement.

Les principales compétences visées en fin de formation par chacun des parcours sont identifiées par l'équipe pédagogique.

La formation prévoit des modalités pédagogiques et d'évaluation diversifiées (eportfolio pour le parcours FFMS, projets professionnels, interdisciplinarité etc.)

L'environnement numérique de travail est assez classique (plateforme de travail pour dépôt de cours, de devoirs et travail collaboratif) . Les usages, en formation et selon les parcours, d'outils numériques sont eux bien diversifiés et investis avec innovation.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et adaptée aux contenus de la formation. L'encadrement des enseignant-chercheurs est présent dans tous les parcours. Des intervenants extérieurs issus du monde socioprofessionnel ont une part variable des enseignements selon les parcours. En lien avec leur niveau de compétences et de responsabilité, cette part pourrait être progressivement augmentée et harmonisée.

Les responsabilités pédagogiques sont clairement définies et des réunions régulières dans chacun des parcours sont prévues pour réguler l'organisation des enseignements.

Un conseil de perfectionnement, à l'échelle de la mention, est en place. Sa composition est explicitée avec des représentants enseignants, des représentants étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Nous disposons du compte-rendu de juin 2019 indiquant que ce conseil s'appuie sur une enquête réalisée auprès des étudiants en 2018 et que des évolutions, en particulier dans la communication, sont envisagées.

Les modalités d'évaluation restent traditionnelles avec un processus de contrôle continu par notes pour les parcours FFMS et FEI et de contrôle terminal (avec deux sessions) pour les parcours MCE et VSME. Toutefois, l'expérimentation d'un e-portfolio dans le parcours FFMS, un dispositif de version améliorable de dossier (seconde chance) et un essai de prise en compte d'engagement étudiant dans le parcours VSME, montrent que l'équipe pédagogique est consciente des enjeux d'une démarche d'évaluation par compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont bien renseignés et les résultats publiés sur le site internet de l'Université Caen Normandie et facilement consultables.

Pour les parcours FFMS et FEI, pourtant pensés en articulation et complémentarité avec les certifications CAPPEI, CAFIPEMF et CAFFA, les réussites des étudiants à ces certifications et leur évolution de carrière au sein de l'Éducation nationale ne sont pas précisées.

Résultats constatés

Concernant l'attractivité de la formation, les données pour cette formation ne sont pas indiquées dans le dossier.

Les données d'effectifs sont globales pour les quatre parcours ce qui rend l'analyse de l'évolution des effectifs peu aisée ; on constate simplement une baisse importante du nombre d'inscrits en M1 en 2019-2020 (environ 35 % de l'effectif de l'année précédente).

Les taux de réussite sont élevés (environ 80 % en M1 et 90 % en M2) ce qui souligne la bonne qualité des critères de sélection.

Le suivi des diplômés à trente mois est réalisé par l'observatoire de l'université de Caen et les responsables de parcours ont un suivi plus personnalisé auprès des diplômés. Ces deux données pourraient être croisées et analysées.

La poursuite d'études en doctorat est possible et indiquée aux étudiants mais n'est pas investie pour le moment.

On constate une forte baisse des effectifs pour l'année 2019 ce qui peut s'expliquer par un recrutement différent selon les années et selon les parcours mais qui interroge sur le fonctionnement des parcours et qui traduit peut-être des difficultés de recrutement.

Le taux d'insertion professionnelle (93 %) indiqué sur le site de l'Université Normandie Caen est indiqué pour la totalité des masters et non Mention par mention, ni parcours par parcours.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre correspondant à un réel besoin pour la formation continue des enseignants et une offre originale en formation initiale
- Une dimension professionnalisante importante avec un environnement socioprofessionnel riche.
- Une offre de formation assurée par une équipe pédagogique diversifiée et pluri catégorielle`

Principaux points faibles :

- Une mention qui manque de cohérence avec quatre parcours qui ne développent pas assez de synergie entre eux
- Une approche par compétences trop peu avancée
- Une trop faible prise en compte de la dimension internationale pour certains parcours

Analyse des perspectives et recommandations :

Renforcer la synergie entre les différents parcours en cherchant une culture commune, d'éventuelles mutualisations de contenus ou de partenariats, pourrait permettre d'offrir une formation moins tubulaire, d'attirer un public plus large et plus diversifié dans l'ensemble des parcours.

Une approche par compétences avec des modalités d'évaluation par compétences devrait permettre une meilleure compréhension des finalités et faciliter une communication plus efficace, renforçant l'attractivité de cette mention.

Une meilleure prise en compte de la spécificité des publics de la formation continue par une plus grande hybridation de certains contenus et par une possibilité d'acquérir progressivement les modules de cette formation diplômante ne peut qu'être encouragée.

La mutualisation à l'ensemble des parcours des partenariats déjà développés pour l'international et un élargissement de la dimension internationale pour tous les parcours doit aussi être encouragée.

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION, PREMIER DEGRE

Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Présentation de la formation

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1er degré est une formation en deux ans ayant comme objectifs principaux de former au métier de professeur des écoles et de préparer au concours d'entrée correspondant. La mention comporte un seul parcours de formation, celui de professeur des écoles (PE), qui est proposé en présentiel sur 3 sites départementaux de l'académie de Caen : Alençon, Caen et Saint-Lô.

Le master offre un total de 891 h d'enseignement ainsi que 4 semaines de stages de pratique accompagnée en M1 et un stage en alternance en responsabilité à mi-temps pour les étudiants de M2 ayant réussi le concours ou 4 semaines de pratique accompagnée pour les autres.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master ne sont pas directement indiqués dans cette partie du dossier mais sont bien précisés dans le supplément au diplôme qui indique également de manière précise les compétences travaillées et le programme d'enseignements pour les étudiants. La formation proposée est bien en adéquation avec d'une part le référentiel métier visé et d'autre part le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) permettant d'accéder à ce métier. Les compétences à acquérir sont clairement identifiées et semblent bien communiquées aux étudiants via différents supports. Bien que nous n'ayons pas le descriptif des unités d'enseignement, celles-ci sont intitulées et définies en fonction des compétences visées rendant la compréhension des objectifs de chaque unité de formation aisée pour l'ensemble des parties prenantes.

Les débouchés professionnels sont clairement affichés et en adéquation avec les enseignements. De plus, la formation intègre une unité d'enseignement de diversification professionnelle intéressante pour les étudiants n'ayant pas obtenu le concours CRPE.

Positionnement dans l'environnement

Le master MEEF PE est porté par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Normandie-Caen qui est une composante à part entière de l'université de Caen Normandie. Au niveau régional, la formation est bien intégrée au *collégium* INSPE de Normandie créé en 2018 qui regroupe les trois universités normandes et le recteur de la région académique. Ce groupement d'intérêt scientifique réfléchit à la constitution d'une unique INSPE de Normandie qui regrouperait les INSPE de Caen et de Rouen. Cette réflexion doit se poursuivre dans le cadre des futures maquettes, cependant le dossier n'indique pas comment la formation évoluera dans ce *collégium*.

La formation est pensée dans un *continuum* de formation intégré au sein de l'établissement de rattachement permettant aux étudiants de se confronter aux métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation dès le premier cycle universitaire. Cependant, ce dispositif de préprofessionnalisation est présenté comme étant peu harmonisé selon les licences disciplinaires et pluridisciplinaires et peu concerté dans l'opérationnalisation. L'INSPE montre une réelle volonté de remédier à ces difficultés grâce à un projet de préprofessionnalisation qui devrait être mis en place lors des prochaines maquettes de masters MEEF.

La formation n'est pas spécifiquement adossée à une unité de recherche mais est liée à au moins huit unités à travers les affiliations des enseignants chercheurs titulaires qui y interviennent. Par ailleurs, l'INSPE a créé un pôle fédératif de recherche et de formation ainsi que plusieurs groupes de recherche et développement qui semblent créer une réelle dynamique de recherche dans la composante permettant de fédérer les équipes pluri catégorielles autour de la recherche et de renforcer l'articulation recherche-formation ce qui est une

richesse. Aucun lien avec une école doctorale n'est présenté dans le dossier mais cela n'est pas anormal pour ce type de formation très professionnalisante.

Comme pour tous les masters MEEF, il existe un lien étroit avec l'académie d'affiliation de la formation. Celle-ci, en tant que principal employeur des étudiants de la formation, participe à la co-construction de la formation et à la mise en œuvre de celle-ci. Une convention de partenariat est d'ailleurs établie, sur la durée du contrat, entre les deux entités permettant de cadrer les orientations politiques et stratégiques ainsi que la nature et le volume des moyens mis respectivement à disposition ce qui est tout à fait classique pour ce type de formation. Les moyens ne sont cependant pas explicités ici ce qui ne permet pas d'évaluer les implications réciproques. D'autres partenariats intéressants dans ce type de master, comme celui avec le collectif des associations partenaires de l'école publique (CAPE) ou avec la mission laïque française (MLF) viennent également contribuer à enrichir la formation proposée.

La formation propose également de nombreuses possibilités de mobilités étudiantes grâce à un nombre conséquent de partenariats avec des structures d'enseignement à l'étranger. En particulier, les étudiants peuvent réaliser un stage à l'étranger aussi bien pendant leur première année que leur deuxième année, ce qui est assez rare dans ce type de master. Une certification est même proposée depuis 2019 afin de préparer les étudiants à l'enseignement à l'étranger (CAPEFE).

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible et très classique avec une structuration en quatre semestres, des crédits ECTS et des modalités pédagogiques habituelles. Le dossier n'indique pas la possibilité de suivre la formation à distance pour les étudiants empêchés où ceux qui seraient affectés dans des zones géographiques éloignées. De nombreux régimes spéciaux sont bien pris en considération pour adapter l'assiduité et les modalités de contrôle de connaissance.

Chaque année d'enseignement est composée des cinq mêmes blocs dont les thématiques et les volumes sont en adéquation avec les objectifs du master. Les contenus de formation ne sont pas détaillés ce qui ne permet pas d'en apprécier l'adéquation.

La formation répond aux obligations d'adaptation des parcours imposées par les textes sur la deuxième année en fonction des résultats au CRPE et du parcours antérieur de l'étudiant. Etonnamment, le volume d'heures total présente un fort déséquilibre selon le parcours de M2 (336 heures vs. 421 heures) alors qu'il s'agit d'un même diplôme.

La composante est engagée dans une démarche de renforcement de l'expertise des équipes en matière de formation d'adulte. Elle propose un suivi individualisé des stagiaires de la formation continue notamment dans le cadre de reconversions professionnelles qui représentent une part importante dans cette filière.

La formation s'appuie sur le référentiel de compétence métier même si les unités d'enseignement ne sont pas explicitement des compétences mais des grands champs. Plusieurs outils d'accompagnement et d'évaluation par compétences sont déjà mis en place cependant l'approche par compétence n'est pas encore complètement déployée dans les deux années de master mais devrait l'être dans la prochaine offre.

Un bloc d'enseignement spécifiquement dédié à la recherche est présent sur chaque année du master. Ces unités d'enseignement comportent cependant très peu d'heures comparativement aux autres et un poids très faible dans la validation. De plus, il n'est question que d'initiation à la méthodologie de la recherche. Des séminaires thématiques sur les apports de la recherche en éducation sont pourtant essentiels pour ce type de master. Un écrit de recherche à visée professionnalisante structure également les deux années de master autour d'une démarche de recherche. Il n'est pas fait mention dans le dossier de la possible poursuite en doctorat ce qui n'est pas inhabituel pour ce type de master très professionnalisant.

La formation au contexte d'exercice du métier est très présente avec un bloc d'enseignement sur chaque semestre de chaque année. Il en est de même pour les stages en milieu professionnel. La possibilité de stages complémentaires de pratique accompagnée pour les alternants, dont l'un dans le second degré, est une rare opportunité. Le dispositif de diversification professionnelle proposé aux étudiants de M2 n'ayant pas réussi le concours est une ouverture vers la découverte d'autres milieux et une possible réorientation.

La formation intègre plusieurs modules d'enseignement spécifiquement dédiés à la formation au numérique au service des apprentissages. Elle fait également une bonne place à l'outil numérique au service du développement de compétence ainsi qu'à la formation à la culture numérique.

Comme cela est attendu dans les masters MEEF, les problématiques liées à l'éthique sont bien traitées sur les deux années. Les équipes enseignantes ont accès au logiciel de vérification de plagiat de l'université et les règles

liées au droit à l'information sont communiquées et enseignées. Comme les textes le stipulent, la formation comporte une unité d'enseignement de langue vivante non compensable positionnée en M1.

Pilotage de la formation

La formation implique des équipes pluri-catégorielles permettant une articulation entre formateur de terrain et universitaires. Cependant, en dehors d'une liste exhaustive des intervenants de chaque catégorie, aucun élément quantitatif ne permet d'évaluer dans quelle proportion chaque catégorie intervient dans la formation. Certaines perspectives indiquées laissent penser que l'implication des professionnels de terrain, et en particulier du premier degré, reste encore à développer.

Si quelques informations sont données sur le pilotage opérationnel nous n'avons pas suffisamment d'informations sur les rôles, les responsabilités de chaque niveau de pilotage, la temporalité des rassemblements ni sur les appuis administratifs pour émettre un avis éclairé sur le pilotage.

Les modalités de contrôle des connaissances, de règles de compensation et d'attribution des ECTS ne sont pas clairement précisées mais sont communiquées aux étudiants dès la rentrée. Une session de rattrapage est organisée pour les enseignements évalués en contrôle terminal. Aucune information n'est communiquée concernant les modes de fonctionnement des jurys. Enfin, aucun élément permet d'apprécier l'harmonisation entre les différents sites de formation que ce soit sur les contenus ou le pilotage.

Dispositif d'assurance qualité

Très peu d'indications sont données concernant le suivi des effectifs ou les différentes modalités d'inscription des étudiants. Nous n'avons pas non plus d'information sur la répartition des effectifs et l'affectation des étudiants sur les différents sites de formation ce qui est pourtant une problématique importante dans les formations MEEF PE. La formation est attractive avec deux fois plus de candidatures que de places disponibles mais sans que nous sachions comment s'effectue la sélection.

La réussite au master est indiquée comme proche de 100% ce qui rend peu pertinent l'analyse des parcours de réussite ou des flux d'étudiants non diplômés. L'analyse des résultats au concours en fonction des parcours d'origine des étudiants n'est pas réalisée mais en projet de l'être. Le taux d'insertion professionnelle des diplômés est très élevé ce qui est assez courant dans ce type de formation professionnalisante. Une analyse pertinente des flux d'étudiants n'ayant pas réussi le concours CRPE à la sortie du master est présentée.

Le suivi des diplômés est réalisé de manière fiable grâce à un travail en partenariat avec l'espace orientation insertion de l'université de Caen et un taux de réponse appréciable car dépassant les 70 %. Les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'étude à six mois et à trente mois sur plusieurs années sont détaillés et communiqués.

La formation a initiée un processus d'évaluation et d'amélioration avec la mise en place récente d'un conseil de perfectionnement et d'une évaluation par les étudiants montrant des marges de progressions possibles.

Résultats constatés

Cette partie n'est pas du tout abordée dans le dossier. D'après les données en annexes, les effectifs d'entrée en M1 fluctuent fortement d'une année à l'autre et sont loin d'atteindre les capacités d'accueil annoncées (350 en M1) alors que le dossier indique un nombre de dossiers plus de deux fois supérieur au nombre de places. Il est donc difficile d'apprécier l'attractivité de la formation et cela questionne sur les critères et modalités de recrutement. Nous n'avons pas d'information concernant la répartition des étudiants sur les différents sites de formation, ni sur le nombre de personnes inscrites en formation continue, ni sur les taux d'abandon.

Le taux d'insertion des diplômés dans l'enseignement primaire est supérieur à 80 % ce qui représente un taux élevé d'insertion professionnelle mais pas exceptionnel pour ce type de formation. Les annexes indiquent également que plus de 30 % des diplômés poursuivent leurs études après le M2 sans que nous ayons d'autres indications sur le type d'étude. Aucun diplômé ne poursuit sur un doctorat, il est donc fort probable que ces poursuites d'études concernent les diplômés n'ayant pas obtenu le concours et qui cherchent à le repréparer.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bonne réussite des étudiants au master et au concours
- Très bonne insertion professionnelle
- Dynamique de recherche créant un lien étroit entre recherche et formation

Principaux points faibles :

- Un grand nombre d'éléments manquants qui ne permet pas d'apprécier pleinement l'offre de formation et ses qualités
- Une démarche d'autoévaluation et d'amélioration peu développées .

Analyse des perspectives et recommandations :

Pour poursuivre la dynamique engagée de formation à la recherche, il pourrait être intéressant de proposer aux étudiants des cours de méthodologie de la recherche et renforcer leur participation à des séminaires. Par ailleurs, il est nécessaire de poursuivre la démarche d'autoévaluation.

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION, SECOND DEGRE

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) second degré de l'Inspé de Caen, composante de l'université de Caen Normandie – UNICAEN, est une formation professionnalisante en deux ans. Son objectif est de préparer les étudiants à devenir enseignant. Pour cela dix parcours sont proposés : documentation; éducation physique et sportive; histoire géographie; langues vivantes étrangères allemand / anglais /espagnol /italien; lettres modernes; mathématiques; physique chimie; science de la vie et de la terre; sciences économiques et sociales; champs professionnels et technologiques. Le master vise à l'acquisition des connaissances et compétences disciplinaires et professionnelles nécessaires au métier d'enseignant du second degré. Ce master, adossé au *référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation* (2013), comprend un total d'heures allant de 891 à 916, selon le profil et les besoins des étudiants. Un parcours adapté de type diplôme universitaire, à hauteur de 240 heures est proposé aux fonctionnaires stagiaires ayant déjà validé un master.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement exposés. En M1, il s'agit d'accompagner à l'obtention des concours de l'enseignement du second degré. En M2, il s'agit de compléter la formation des enseignants stagiaire dans le parcours M2A et de permettre, dans le parcours M2NA, aux étudiants de tenter à nouveau les concours ou de les accompagner vers une réorientation.

La professionnalisation est présente dès le M1 où des stages de pratique accompagnée sont organisés en lien avec des séances d'analyse de pratique et des séminaires de recherche. La validation des Unités d'Enseignement (UE) réparties en cinq blocs — disciplinaire, didactique, recherche, contexte d'exercice du métier et mise en situation professionnelle — adossés au *référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation* permet de préparer aux exigences des concours de l'enseignement. Cet objectif se retrouve également dans les contenus des UE de la formation master 2 des étudiants non admis au concours (M2NA). L'objectif du M2 en alternance est de consolider les connaissances et compétences disciplinaires et professionnelles, notamment en approfondissant la pratique réflexive via la réalisation d'un portfolio et le recours à la recherche.

L'Inspé forme et suit également les enseignants fonctionnaires stagiaires ayant déjà validé un master dans le cadre d'un diplôme universitaire (DU). On peut s'étonner de la raison ayant amené à modifier le *référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation* pour en faire un « référentiel de formation » peu clair, faisant état de « capacités » et d'« objectifs à atteindre », sans reprendre les énoncés précis du référentiel national de 2013.

Le débouché principal du master MEEF est le professorat. L'Inspé de Caen propose aux étudiants M2 NA, non lauréat du concours, une UE de diversification professionnelle au semestre 4 durant laquelle d'autres débouchés leur sont présentés, ce qui peut être considéré comme un atout de ce parcours adapté.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'inscrit dans un continuum licence-master dont les liens nécessitent d'être renforcés par le biais d'une plus grande concertation. L'ambitieux projet PIA3 intitulé « vers une professionnalité dans les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : construction d'un parcours de préprofessionnalisation », qui devrait se mettre en place dans les années à venir, vise à combler les manques actuels. Quatre enseignants-chercheurs ont été recrutés sur des postes moitié UFR et moitié Inspé afin de renforcer le continuum licence-master. Leur nombre semble encore trop limité et leurs disciplines de rattachement trop éloignées de celles de la mention 2 pour pouvoir avoir les répercussions escomptées.

L'offre de préparation aux concours vient compléter l'offre régionale.

Un Collégium ESPE de Normandie a été établi en octobre 2018 mais aucune précision n'est apportée.

Le dynamisme de l'Inspé de Caen est à souligner notamment à travers les nombreux partenariats qu'il a su mettre en place et qui favorisent l'ouverture des étudiants vers l'international. Les partenariats Erasmus +, avec la Mission Laïque et la mise en place du CAFEP cette année en sont des exemples louables. La recherche occupe aussi une place très importante au sein de l'Inspé, comme en atteste la mise en place du « pôle fédératif de recherche et de formation ». Cette structure de large envergure vise à fédérer étudiants et enseignants quel que soit leurs statuts, les disciplines, les parcours et les blocs autour de la recherche. Les objectifs de ce pôle sont ambitieux et au nombre de trois : fédérer ; valoriser et donner à voir ; et étayer, supporter, aider et accompagner. La valorisation de la recherche est portée tant par l'Inspé que par le rectorat, permettant ainsi aux étudiants d'entrer dans un continuum de formation.

Le pôle fédératif semble avoir davantage vocation à fédérer enseignants-chercheurs et formateurs, en lien avec le rectorat, autour de thématiques centrales à la formation. Ce véritable *Think Tank* mériterait d'être davantage exploité et tourné vers les étudiants afin d'ouvrir à ceux qui le souhaiteraient la possibilité de produire un mémoire de master MEEF enrichi leur permettant s'inscrire ensuite en doctorat.

L'inspé de Caen montre une volonté d'aider les étudiants non admis aux concours d'enseignement à s'orienter et à découvrir les débouchés que le master leur offre. Dans le cadre de l'UE de diversification professionnelle, l'Inspé de Caen a signé une convention avec le *Collectif des associations partenaires de l'école publique* (CAPE) et a monté un partenariat avec la *Mission laïque française* (MLF).

Organisation pédagogique de la formation

La première année de master MEEF vise clairement l'obtention d'un concours de l'enseignement : CAPES, CAPEPS. Étonnamment ni le CAPET ni le CAPLP ne sont mentionnés.

La deuxième année de master diffère selon le profil des étudiants. S'ils ont été reçus à un concours de l'enseignement, ils seront en parcours M2 alternant (M2A). S'ils n'ont pas été admis, ils seront en M2 non alternant (M2NA). La maquette des M2NA est focalisée sur la préparation au concours, ce que se traduit par un volume d'heures de 25 heures supérieur à celui des M2A, des mutualisations avec des UE de M1, une baisse du nombre d'heures allouées au tronc commun ou à la recherche. Tout ceci a un impact sur les ECTS dont la répartition finale n'est plus du tout la même que celle allouée aux M2A. Si on peut comprendre que des UE de M1 soient mutualisées avec le parcours adapté des M2NA afin de donner à ces derniers l'opportunité de re-préparer le concours, on peut s'interroger sur la pertinence d'évaluer ces UE pour l'obtention du M2. Dans quelle mesure la maquette des M2NA peut-elle permettre de valider le diplôme du master puisque les exigences reprennent partiellement celles du M1 ? Le diplôme de master n'a pas la même nature selon que l'étudiant soit en M2A ou en M2NA. Ce dernier a un diplôme hybride à mi-chemin entre le M1 et le M2, qui ne permet pas de valider de la même façon les compétences professionnelles du référentiel de 2013.

La master MEEF n'est pas ouvert à la formation continue universitaire, ce qui n'est pas propice aux reconversions professionnelles pourtant nombreuses.

Un régime spécial d'études est proposé aux étudiants en situation particulières. Seules sont mentionnées la dispense d'assiduité et la mise en place d'une épreuve terminale dans le cadre d'évaluations prévues en contrôle continu.

L'approche par compétences est mentionnée mais les quatre paliers de maîtrise indiqués ne correspondent pas à ceux fournis par l'institution. Une nouvelle grille d'évaluation des « capacités » est proposée, ce qui montre que la réflexion autour de cette thématique est toujours en cours.

La démarche scientifique est décrite comme au cœur de la formation, ce qui est cohérent avec la place donnée à la recherche par le pôle fédératif de recherche en formation. Pour les parcours souhaitant s'inscrire dans une démarche de progressivité, le mémoire se construit du M1 au M2, avec dès le M1 un exercice ambitieux encadré par une grille de descripteurs très élaborées. On peut regretter que le nombre de parcours adhérant à cette démarche ne soit pas précisé. Le mémoire de M2 se compose de 30 à 40 pages. Aucune référence au nombre de pages n'est faite pour l'écrit de M1. Par ailleurs, il est précisé qu'une poursuite en doctorat est envisageable.

Pilotage de la formation

Conformément aux textes réglementaires, les équipes de l'Inspé de Caen regroupent des formateurs en poste à mi-temps en établissement scolaire, des enseignants affectés à l'université et des enseignants-chercheurs, parmi lesquels on trouve des ATER. Les enseignants-chercheurs, en poste à l'Inspé ou rattachés à UNICAEN, constituent la part la plus importante des équipes, ce qui peut expliquer la forte mobilisation autour de la recherche.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2018-19 et va travailler en lien avec le COSP. L'articulation de leurs missions respectives est en cours de réflexion et la fréquence de leur tenue n'est pas mentionnée. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement de juin 2019 est très succinct. Sa rédaction est décousue et ressemble davantage à une prise de notes qu'à un réel compte-rendu. Il ne mentionne pas les noms et institutions des participants et ne rappelle pas l'ordre du jour. La date du prochain conseil de perfectionnement n'est pas mentionnée.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences ne sont pas clairement définies et l'ensemble des informations afférentes est décousu. Les modalités de fonctionnement des jurys ne sont pas mentionnées. Le supplément au diplôme est fourni, mais les modalités de suivi des compétences ne sont pas explicitées. Il est précisé que les UE sont réparties en blocs de compétences en adéquation avec le référentiel de compétences mais leur mode d'évaluation n'est pas mentionné. Les règles de compensation ne sont pas clairement explicitées. L'engagement étudiant est valorisé dans le cadre de l'UE de diversification professionnelle, ce qui est un bon point.

Dispositif d'assurance qualité

Les critères de recrutement sont sur le site de l'Inspé ainsi que les jauges par parcours. Certaines sont très basses ce qui aurait mérité une explication. Un lien mène vers E-candidat. Le recrutement se fait sur dossier, suivi d'un entretien pour les étudiants présélectionnés.

Le site de l'observatoire UNICAEN publie très clairement les chiffres de l'insertion professionnelle par année et parcours d'étude. L'insertion professionnelle des étudiants ayant échoué au concours est excellente. L'auto-évaluation remise fournit également des informations sur la poursuite d'étude. Il est à déplorer l'absence de poursuite en doctorat.

Le conseil de perfectionnement nouvellement mis en place a analysé l'évaluation de la formation par les étudiants. Il est précisé que des recommandations ont été émises mais le compte rendu remis n'y fait pas référence. Des éléments intéressants sous forme d'un état des lieux de points positifs et négatifs et de préconisations sont consignés dans le document d'évaluation.

Résultats constatés

Les taux de réussite au concours sont plutôt faibles dans certains parcours à l'instar de la documentation, de l'EPS, de l'allemand, de l'italien, de l'histoire géographie et des SES, tous obtenant un total admis sur inscrits inférieur à 20 %.

Rien n'est indiqué sur la provenance des étudiants arrivant en master MEEF.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un dispositif pôle fédératif recherche dynamique
- Un excellent taux d'insertion professionnelle
- Des nombreux partenariats
- Une UE insertion professionnelle pour les M2 non admis au concours

Principaux points faibles :

- La maquette de M2NA est éloignée de celle des M2A
- Les résultats au concours de six parcours sont faibles

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF de l'Inspé de Caen, composante de l'UNICAEN, présente de nombreux atouts, notamment une excellente insertion professionnelle et un pôle fédératif autour de la recherche très ambitieux. Plusieurs points mériteraient d'être renforcés, à l'instar du continuum de formation entre la licence et le master, et de l'accessibilité au master pour les personnes en reconversion professionnelle par le biais de la formation continue de l'université. Il serait souhaitable d'intégrer davantage les étudiants au pôle fédératif afin d'encourager l'accès au doctorat. Pour améliorer le pilotage de la formation, il conviendrait de développer les actions du Conseil de perfectionnement nouvellement installé. La formation gagnerait en qualité en renforçant l'approche par compétences encore confuse. Il est à noter que la transformation des concours d'entrée à l'enseignement dans le secondaire va dans les mois qui viennent rebattre les cartes des master MEEF second degré.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Champ de formations « MEEF »

L'Université de Caen Normandie remercie le HCERES pour le rapport de synthèse du champ de formations « MEEF ». Elle retient avec satisfaction les points forts relevés, comme la lisibilité des formations, leur adéquation aux métiers visés et la professionnalisation des étudiants, qui se traduisent naturellement par de bons taux d'insertion professionnelle. L'Université de Caen Normandie est également sensible aux points faibles identifiés, notamment le manque d'harmonisation de la communication et du fonctionnement des organes de concertation, qui feront l'objet d'une attention particulière dès la rentrée prochaine.

Plus spécifiquement, les responsables de master souhaitent ici apporter quelques observations complémentaires utiles à la compréhension du contexte de certaines formations et des évolutions en cours.

Mention Pratiques et Ingénierie de Formation

Les points faibles notés et les perspectives et recommandations envisagées sont prises en compte dans la nouvelle offre, notamment le fait de donner plus de poids à la formation à et par la recherche, ainsi que le fait de conforter l'approche par compétences. La structure de la nouvelle offre doit aussi participer à une plus grande unité de la mention, qui présente déjà des enseignements mutualisés, mais qui sont amenés à être développés.

Mention Premier degré

Concernant l'absence d'informations sur les critères de sélection (p. 18), des éléments sont disponibles dans le compte-rendu de la commission de sélection (<https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/master/5400-master-metiers-de-l-enseignement-de-l-education-et-de-la-formation-premier-degre?s=inspe&r=1485356436195>).

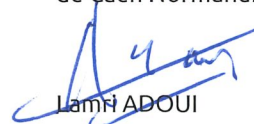
Concernant l'autre remarque (même page) sur le nombre important de candidatures (plus de deux fois la capacité d'accueil) et la capacité d'accueil non atteinte, on peut donner les explications suivantes : les étudiants pouvaient jusqu'à maintenant candidater dans plusieurs Inspé, et certains ont donc été recrutés par d'autres Inspé ; une proportion importante de candidats refuse d'aller sur les sites de formation éloignés de Caen ; chaque année, la liste complémentaire est épuisée.

Les remarques sur le manque de place fait à la recherche, le manque d'information sur le pilotage et l'harmonisation entre les trois sites, ainsi que sur le faible développement d'une démarche d'autoévaluation et d'amélioration ont d'ores et déjà été prises en considération dans le cadre de la refonte des maquettes de formation, et ce pour l'ensemble des mentions de master MEEF.

Mention second degré

Le constat effectué sur de faibles taux de réussite dans six concours (p. 3) peut s'expliquer au regard de la sélectivité de certains concours, ce qui permet de relativiser les chiffres.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Lam H ADOUI

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)